



Conditions d'admission :

- Les étudiants doivent être en règle avec la législation française relative au séjour sur le territoire national et avoir 18 ans révolus ou 16 ans révolus avec une autorisation parentale. Tout étudiant ayant obtenu un visa d'entrée sur le territoire français doit se présenter aux cours. Une photocopie du passeport et du visa est demandée à l'arrivée.

Conditions financières :

La participation aux cours dispensés à l'Alliance Française Aix-Marseille Provence nécessite le règlement des frais suivants

- Le droit d'inscription annuel et matériel pédagogique (dont connexion à notre plateforme d'apprentissage) : 75 €.
Le droit d'inscription reste définitivement acquis à l'Alliance Française
- Lors des changements de niveau, le nouveau manuel sera à la charge de l'étudiant : 25€.
- Les cours sont à régler le premier jour de la formation. Tout cours commencé est dû.
- Les frais bancaires occasionnés par virement sont à la charge de l'étudiant. Les chèques provenant de banques étrangères et la carte American Express ne sont pas acceptés.
- Les jours fériés ne sont ni rattrapés ni remboursés.
- Les périodes de fermeture de l'Alliance ne sont pas facturées (2 semaines pour les fêtes de fin d'année).
- La taille des groupes-classes n'excède pas 17 étudiants.
- Le minimum requis pour ouvrir/conservé un groupe classe est de 6 étudiants. En-dessous de ce nombre la direction se réserve le droit de réduire les heures de cours (cours-semi-particuliers) ou de fermer la classe.

Tarifs :

L'Alliance Française Aix-Marseille Provence se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les prospectus, brochures ou autres supports publicitaires ne sont donc pas contractuels.

Les prix indiqués sont des prix TTC en euro, tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout changement de taux pourra être répercuté sur les prix des services. L'Alliance Française accepte les règlements en espèces, carte bancaire, chèques français ou virement bancaire.

Formalités d'inscription :

En ligne, sur place ou par correspondance.

- Tout étudiant non débutant doit passer un test de niveau (sur place ou par mail) environ 2 semaines avant de commencer les cours
- Le paiement de l'acompte est nécessaire à la préinscription et donne lieu à la délivrance d'un certificat de préinscription (acompte déduit à la fin des cours prévus sur le certificat). L'inscription aux cours ne sera définitive qu'une fois la totalité des cours réglée.
- Les jeunes filles au pair doivent régler leurs cours pour la durée de leur inscription (mentionnée sur le certificat de pré-inscription).

Report / Annulation :

- Avant le début des cours : En cas d'annulation ou d'absence d'inscription définitive, l'acompte versé lors de la préinscription ainsi que les frais de recherche d'hébergement ne sont pas remboursables, y compris en cas de refus de visa.
- Après le début des cours : Une fois les cours commencés, et en cas d'absence à un ou plusieurs cours, aucun report ou remboursement ne pourra être accepté pour quelque raison que ce soit. **Tout cours commencé est dû.** Concernant l'hébergement, tout séjour commencé est dû.
- Tout cours particulier annulé moins de 48h avant le début de la séance prévue ne pourra être ni remboursé ni reporté.

Modifications :

- L'administration se réserve le droit de modifier légèrement les tarifs, dates horaires ou formules des cours sans préavis, d'annuler un cours où l'effectif serait insuffisant 24h avant le cours.

Assurance :

- Les assurances maladie, accident et responsabilité civile sont obligatoires et à la charge des étudiants.

Exclusion / Litige :

- Si le comportement de l'étudiant est de nature à nuire au bon déroulement des prestations (cours, hébergement, sortie culturelle) ou à la réputation de l'Alliance Française, celui-ci sera immédiatement exclu sans préavis ni remboursement.
- Le consommateur a la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues au titre 1^{er} du livre VI du code de la consommation et dont les coordonnées sont les suivantes.....en application de l'article L. 616-1 du même code.
- Les présentes conditions générales de service sont soumises à la loi française. En cas d'échec d'une procédure de règlement amiable, tout litige sera soumis à la compétence des juridictions de Marseille.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales et déclare les accepter. J'autorise l'Alliance Française à diffuser les photos et / ou vidéos me concernant (Facebook, site internet, affiche...)

Signature obligatoire

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique par le secrétariat de l'Alliance Française Aix-Marseille Provence.
Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : secrétariat et direction de l'Alliance Française Aix-Marseille Provence.

Les données collectées sont conservées pendant 36 mois.
Vous êtes informés que pour votre sécurité les données traitées par l'Alliance Française Aix-Marseille Provence obéissent au règlement européen sur la protection des données (RGPD).
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat ou à la direction.
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Ce document est à retourner à l'Alliance Française, accompagné de votre règlement, d'une photo d'identité, d'une photocopie de votre passeport et d'une attestation « d'assurance responsabilité civile ».



TERMS AND CONDITIONS

Conditions of admission:

- Students must comply with the French Law relating to the residence on French territory and must be 18 years of age or 16 years of age with a parental consent. Students with entry-visa to the French territory must attend all courses.

Financial conditions :

Participation in courses at the Alliance Française Aix-Marseille-Provence requires the payment of the following fees

- Annual duties: 75€; The registration fee remains definitively acquired at the Alliance Française.
- Educational materials fee (book, photocopies and Apolearn connection fee)
- The course fees must be paid the first day of training.
- Bank charges incurred by bank transfers are the responsibility of the student. Cheques from foreign banks and American Express are not accepted.
- There will be no recuperation or refund of classes during holidays.
- The Alliance Française will not charge you during closed periods (2 weeks during end-of-year parties).
- Class size groups do not exceed 17 students
- The minimum required to open / keep open a class is 6 students. Below this number, the Alliance Française reserves the right to reduce the number of hours of class (semi-private course) or to close the class.

Prices:

The Alliance Française Aix-Marseille-Provence reserves the right to modify its prices at any time. Prospectuses, brochures, or other advertising materials are therefore not contractual.

The prices indicated are inclusive of tax in euros, taking into account the VAT applicable on the day of the order; any change in rate may be passed on to the prices of the services. The Alliance Française accepts payment in cash, credit card, French cheques, or bank transfer.

Registration process:

online, on site or by correspondence

- Students who are not complete beginners have to take the online placement test.
- The payment of the deposit is required for pre-registration and gives rise to the issue of a certificate of pre-registration. (deposit is deducted at the end of the courses mentioned in the certificate).
- Young Au-pairs must pay courses quarterly. The payment is due for the duration of the stay mentioned on the letter of acceptance.

Adjournment/ Cancellation :

- Before starting a class: in case of cancellation or absence of final registration, the advance payment is not repayable, including visa refusal.
- After the start of the course: Once the course has started, and in the event of absence from one or more courses, no postponement or refund will be accepted for any reason whatsoever. Any course started is due. Concerning accommodation, any stay started is due.
- Any private tuition cancelled (less than 48 hours before the start of the planned session) cannot be refunded or postponed.

Modifications:

- The administration reserves the right to slightly change prices, dates, or courses without notice and to cancel a course if there is an insufficient number of students 24h before the class.
- Any private lessons cancelled less than 48 hours before the beginning of the scheduled session cannot be refunded or postponed.

Insurance:

- Health insurance, accident insurance and civil liability are compulsory and will be paid by students.

Exclusion, litigation:

- If the student's behaviour is of such a nature as to be detrimental to the smooth running of the services (courses, accommodation, cultural outings) or to the reputation of the Alliance Française, the student will be immediately excluded without notice or reimbursement.
- The consumer has the possibility of recourse to a consumer mediator under the conditions provided for in Title 1 of Book VI of the Consumer Code and whose contact details are as follows.....in application of Article L. 616-1 of the same code.
- These general terms and conditions of service are subject to French law. In the event of failure to reach an amicable settlement, any dispute will be subject to the jurisdiction of the courts of Marseille.

I have read the terms and conditions and accept them. I allow the Alliance Française to share photos or/and videos of me on Facebook, our website, posters, ...

Signature required

The information collected is necessary for your registration. They are processed electronically and are intended for the secretariat of the Alliance Française Aix- Marseille Provence.

The data collected will only be communicated to the following recipients: secretariat and management of the Alliance Française Aix-Marseille Provence.

The data collected will be kept for 36 months

You are informed that for your security the data processed by the Alliance Française Marseille-Provence complies with the European Data Protection Regulation (DPR).

In application of articles 39 and following of the modified law of 6 January 1978, you can access the data concerning you, rectify it, request its deletion or exercise your right to limit the processing of your data.

If you wish to exercise this right and obtain information about you, please contact the secretariat or the management.

If, after contacting us, you feel that your "data processing and liberties" rights are not respected, you can make a complaint to the CNIL.

This document should be returned to the Alliance Française, together with your payment, a passport photo, a photocopy of your passport and a certificate of "civil liability insurance".